Bulletin Communal de Villeperdrix

Numéro 2021, décembre 2021

Le marché du 12 décembre (p. 6).

Les artistes en pose.

L'équipe de bénévoles, sous la tutelle de « Une pierre sur l'autre » à la rénovation de la petite fontaine.

Deux expositions étaient à admirer : « Femmes d'hier, femmes d'ailleurs » proposées par Gisèle Simon et « Bord d'Eau, Bordeaux » avec les derniers tableaux des Aquabelles.

Le mot du Maire

Cette année 2021 a encore été marquée par les vagues successives de COVID 19 qui ont largement impacté la vie associative locale nous obligeant à ne pas organiser certaines animations ou festivités qui permettaient, habituellement, de nous retrouver. Il en sera, hélas, de même pour cette fin d'année : pas de goûter de Noël et nous venons d'annuler « les vœux » initialement prévus le 9 janvier prochain. Mais en préparant ce bulletin, nous nous sommes aperçus que nous avions néanmoins réussi, avec l'aide des associations et des personnes du village, à organiser quelques moments de convivialité : les photos qui entourent ces lignes le prouvent. Nous avons également constaté que, ces derniers mois, de nouveaux habitants sont arrivés aussi bien à Léoux qu'au village. Alors, faute de pouvoir les rencontrer au village comme d'habitude, nous leur avons demandé un petit « selfie » et quelques mots de présentation. Ils nous ont répondu spontanément et nous les remercions chaleureusement : à voir page 5.

L'année 2022 verra l'aboutissement de plusieurs projets communaux importants : Tout d'abord la rénovation du cœur du village, projet pour lequel nous avons obtenu les financements que nous espérions (Etat + Département) puis la construction de quelques logements neufs en bordure de la route de Léoux. Pour « le cœur du village » nous en sommes à la mise au point du projet avec le bureau d'études CEREG, maitre d'œuvre de l'opération, le CAUE, organisme départemental de conseil en architecture, et une trentaine de personnes de la Commune qui ont manifesté le désir de participer à ces travaux préparatoires. Les travaux démarreront courant de l'année. Pour le « projet route de Léoux », après des années d'études, nous avons enfin trouvé un partenaire. Habitat Dauphinois, aménageur bien connu en Drôme Ardèche, nous propose de construire sur le site cinq appartements : deux T2, deux T3 et un T4. Des contacts ont été pris avec le propriétaire du terrain qui permettent d'espérer un début de chantier fin 2022 pour une livraison des logements courant 2023. Notre petite Commune, noyée chaque jour un peu plus dans des structures toujours plus grandes et, hélas, plus lointaines, doit conserver son identité et son dynamisme : les projets précités vont y concourir.

Au nom du Conseil du Municipal je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2022 !

Amitiés, Jacques NIVON

Horaires de la mairie

Le **jeudi, le matin de 9h à 12h**.

Calendrier

La crise sanitaire a bousculé notre calendrier habituel, prêtez attention aux **panneaux d'affichage** et à *villeperdrix.fr*

L'ouverture du café citoyen (p. 6).

Le Trésor trouvé ! (p. 2)

Dernier station de ravitaillement pour les coureurs de l'UltraTour de La Motte-Chalancon, à Léoux, sous le tilleul entre le temple et l'ancienne école du hameau.

BON BOUT D'AN et à L'AN QUE VEN

Un carrefour rénové et deux abribus

Apres un projet grandiose avorté en 2019, les services techniques du Département de la Drôme ont rénové le carrefour entre la route des Gorges de l'Eygues (RD 94) et la montée au village (RD 570). Un bel enrobé, un marquage flambant neuf et surtout un îlot central bétonné qui va obliger les usagers à bien rester dans leur voie de circulation et ce dans les deux sens. Le Conseil Municipal, consulté pour avis, avait préconisé un déroctage superficiel qui aurait grandement amélioré la visibilité coté Rémuzat mais, hélas, ce point n'a pas été retenu par les techniciens.

Coté Nyons, le marquage va être repris pour nous permettre de poser deux abribus mis à disposition par la région AURA. En effet ces structures doivent être à 4 mètres du bord de chaussée et en l'état actuel, ce n'est pas possible coté montagne. Espérons que cette modification se fasse rapidement car nous attendons depuis la rentrée de septembre pour installer ces deux abris.

Les guides des scouts belges

Comme en 2020, une douzaine de guides des scouts belges ont passé une semaine à Villeperdrix dans le cadre de leur formation.

Avec grand enthousiasme et énergie, elles ont aidé à travailler un champ de la Ferme Perdicus, construit, poncé et peint des nouvelles tables pliantes pour le Troquet et fait une balade accompagnées de deux ânes vers Léoux.

Main-courantes rue des Marches de Pierre et de la Calade

Grâce à la subvention départementale « amende de police », nous avons pu faire installer une main-courante dans la rue de Marches de Pierre ainsi que dans la Calade, enfin d'améliorer la sécurité pour les piétons en cas de pluie ou de neige et pour les personnes qui ont des problèmes pour se déplacer.

La crèche de 2021 dans l'église St. Pierre.

La Chasse au trésor

Une animation organisée par l'équipe de l'AASHN et quelques bénévoles de Villeperdrix. Après un parcours plein de surprises, les enfants ont bien trouvé le trésor !

Le Noël de nos anciens

Cette année de nouveau, nous honorons nos anciens de 80 ans et plus, avec un joli panier garni, offert par la Commune. Ils trouveront sous le sapin de quoi passer un bon réveillon festif. Nous leur souhaitons de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2022 !

LE PROJET DU CŒUR DU VILLAGE - RÉSULTATS DU SONDAGE

Lors de la parution du bulletin communal précédent, fin 2020, nous avions inséré un questionnaire pour recueillir votre avis sur le projet d'aménagement du cœur du village. Une analyse des 16 réponses reçues est présenté ci-dessous, incluant un synthèse des commentaires écrits.

Vos remarques et suggestions dans le cadre du projet		Nos réponses
Le réseau d'eau potable	1. Peu de remarque	Dans l'emprise du projet, le réseau AEP sera refait et tous les compteurs sortis des logements et mis dans la rue sur le domaine public
Le réseau d'assainissement	1. Peu de remarque	Le réseau existant, vérifié par caméra, est en bon état et fonctionne bien : il sera conservé en l'état
Le réseau d'eaux pluviales	1. Recueillir individuellement ou collectivement les eaux de ruissellement	Le réseau sera refait dans la rue des Ecoles car il n'est pas étanche. Ailleurs il sera conservé car sa réfection serait compliquée dans les ruelles et, surtout, entrainerait la réfection du réseau d'assainissement
	1. Veiller à l'étanchéité de ce réseau	La récupération individuelle des eaux de pluie parait difficile dans le cœur du village mais, par contre, le réseau existant qui converge en un seul point peut facilement alimenter un réservoir ou une retenue collinaire. Ce pourrait être l'objet d'une étude dans un but agricole mais les services de l'Etat n'y semblent pas favorables
Le réseau électrique basse tension	1. Enfouir les câbles	Le réseau BT est actuellement "en génoise" et son enfouissement n'est pas subventionnable. Seules les traversées de rue aériennes seront "effacées" c'est-à-dire enfouies
L'éclairage public	1. Penser au solaire 2. Mettre des LEDs 3. Eclairage de balisage au sol 4. Eclairage à déclenchement	L'éclairage public sera entièrement revu. Apres une première étude du SDED, nous en attendons une autre faite par un BET spécialisé
Le réseau Telecom	1. Penser à la fibre	Au moment des travaux, nous n'aurons certainement pas l'étude officielle de déploiement de la fibre, mais nous anticiperons en enfouissant des gaines
Les revêtements de sol	1. Eviter enrobé et bicouche et favoriser, pavés, pierres ou béton désactivé 2. Un revêtement facile d'entretien, pas glissant mais pas trop rugueux non plus 3. Penser à l'ombrage végétal 4. Laisser "respirer" les pieds de façade	Les ruelles seront traitées avec un profil en V avec un caniveau central minéral (pierre ou pavé) avec du béton désactivé de part et d'autre. Ce revêtement ménagera une bordure végétalisée au pied de certaines façades, les propriétaires concernés devant donner leur accord. Certaines zones seront pavées
Les aménagements	1. Penser aux bancs et poubelles en évitant les matériaux en plastique même recyclé 2. Un terrain de pétanque 3. Une aire de jeux pour les enfants 4. La rue du Tricot et la place de la Brèche en zone piétonne pendant l'été	Des poubelles et des bancs seront intégrés au projet. Le terrain de pétanque existe déjà : il sera maintenu et stabilisé. La Commune ne dispose pas de foncier dans l'emprise du projet pour aménager un espace pour les enfants mais nous travaillons sur une solution : voir paragraphe suivant La zone piétonne rue du Tricot et place de la Brèche doit se réfléchir avec les riverains
Vos remarques et suggestions dans un cadre plus général		**Nos réponses**
La vie quotidienne en général	1. Inciter les habitants à embellir leur maison 2. Inciter les propriétaires à entretenir la périphérie de leur propriété 3. Compostage	Embellir sa maison et l'espace public devant celle-ci est plus que souhaitable pour l'ensemble du village : il y va de la participation de chacun. Idem pour le débroussaillage des abords des habitations, mais attention à une obligation légale de plus en plus rappelée par les services de l'Etat L'aménagement de zones de compostage collectives est possible sous réserve qu'elles soient gérées
Plus spécifiquement pour le village	1. Le Parking 2. Une aire de jeux pour les enfants 3. Une signalétique spécifique enfant 4. Vitesse excessive des véhicules dans la traverse 5. Potager partagé 6. Zone semi piétonne dans le "grand virage" 7. Des ralentisseurs 8. Sachets pour déjections canines 9. Extension du réseau d'éclairage public 10.Sachets pour déjections canines 11.Extension du réseau d'éclairage public	Une douzaine de places de parking supplémentaires ont été aménagées en 2020 qui, ajoutées aux existantes, répondent aux besoins tout au long de l'année mais semblent insuffisantes en été : à réfléchir. Nous avons inscrit un espace public partagé dans le cadre du projet de la Route de Léoux : des jeux pour enfants pourront y être installés. La vitesse excessive dans la traverse du village, une zone semi piétonne ou les ralentisseurs sont des sujets à évoquer avec le Département puisque la traverse du village est avant tout une route départementale.
Plus spécifiquement pour Léoux	1. Mettre à la norme l'assainissement de la salle municipale 2. Mise en place de tables de piquenique et de bancs	La mise en place d'une cuve pour recueillir les eaux usées de la salle municipale a été budgétée en 2021 mais pas réalisée : à reprogrammer en 2022. Nous avons une table et un banc mis à disposition par l'ENS. Leurs implantations restent à définir sous réserve de l'autorisation des propriétaires.

Et maintenant ?

Un tel projet est aussi une chasse au subventions. Etat et Département ont été sollicités, chacun pour un aspect spécifique.

Exemple d'un travail dans un autre commune.

Environ 80% de la facture sera couvert par ces subventions, qui approchera un demi-million d'euros, seront couverts par des subventions déjà obtenues. Vingt pourcent du coût total reste à la charge de la commune.

Elaborer un plan englobant tous les aspects de fonctionnalité, de technique, de finance et de planning (il faut surtout éviter que le village vive un chantier de trop longue durée) n'est pas simple. La commune a travaillé avec un bureau d'étude pour les dossiers de demandes de subventions : celui-ci mettra au point les plans définitive en vue de la réalisation des travaux.

La commune c'est également adressée au CAUE (organisme départemental de conseil urbanisme) pour étudier architecturalement quelques points particulier.

Une trentaines d'habitants suivent également ces travaux préparatoires. Si vous souhaitez vous y joindre, adressez une demande à la mairie.

Fonctionnalités

Trouver un espace pour enfants et plus de parking passe par la recherche de foncier supplémentaire sachant que la mairie n'en dispose pas au du village et dans les alentours immédiats. C'est clair que les entreprises d'hébergement et de restauration ont besoin de parking. Cherchons des solutions qui conviennent à tous.

Aménagement autour du lavoir de la petite fontaine

L'intervention a été organisée par la mairie, soutenue par le département et le PNRBP. Elle a été préparée par le comité des fêtes du village qui a notamment assuré la préparation des matériaux et outillage, puis lors de l'action le bon accueil de la quinzaine de participants.

Elle s'est déroulée les 11 et 12 septembre 2021. Louis Cagin de l'association Une pierre sur l'autre a encadré techniquement les opérations.

Le lieu se situe aux confins du bourg historique, en fond de vallat. C'était 'La' fontaine du village, celle où les gens du bourg trouvaient jadis leur eau potable. Il s'agit d'une double fontaine, deux sources s'y déversent, l'une émergeant sur site d'une faille dans la roche, l'autre résultant d'un captage plus haut dont on peut suivre le cours le long du vallat par des regards. Chacune à son aménagement propre et coule séparément.

L'aménagement se trouve à l'endroit où la voirie traverse comme un gué un fond de vallat drainant le bassin versant et servant d'exutoire aux écoulements des épisodes torrentiels. Les sources y ont originellement été aménagées pour les besoins des habitants du bourg.

Son état actuel est le résultat d'une réorganisation de l'espace en 1965-66, pour permettre le passage des véhicules. Nous avons bénéficié des souvenirs de Robert André, habitant de Villeperdrix, maçon ayant participé au travaux en 1965. On a bétonné la chaussée et le cours du ruisseau au niveau du gué, puis busé en aval pour permettre l'écoulement souterrain du ruisseau afin d'obtenir la largeur de route nécessaire. Le niveau du sol autour les bassins a été réhaussé. Le bassin initial du lavoir a été repris et divisé de moitié et s'est ainsi aussi retrouvé enterré. Le sol actuel en bas des marches de la source témoigne du niveau historique avant cette intervention.

Robert André nous a indiqué que les travaux ne sont intervenus qu'au niveau des sols du chemin et des bassins. Les murs de soutènements n'ont pas été repris et étaient déjà dans l'état actuel à ce moment-là.

Le soutènement du talus le long du chemin piéton

Nous sommes également intervenus sur le départ de mur au niveau de l'escalier du chemin piéton. Les marches de l'escalier sont maçonnées au mortier de ciment et ont été installés par monsieur Carr dans les années 1980. Le mur appuyant sur les marches, il doit être ultérieur à cette intervention.

Les habitants les plus anciens attestent qu'il n'y avait pas de mur dans cette zone. Ils ont le souvenir d'un talus non aménagé que l'habitante de la maison d'angle (Louise Gouru) utilisait comme cour.

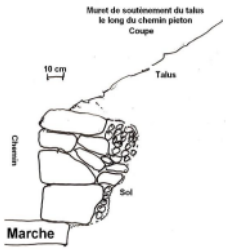

Le soutènement est d'ailleurs appareillé de façon très élémentaire. Peu haut, il ne dépasse pas les quatre assises de pierre. Il s'apparente plus à un rideau, s'appuyant sur un talus existant non terrassé.

Il n'en reste pas moins très esthétique et son linéaire restauré permet de redessiner harmonieusement le chemin dans son environnement.

Rendez vous est déjà pris pour une deuxième tranche de travaux en 2022 avec Louis Cagin de l'Association 'Une pierre sur l'autre' : https://unepierresurlautre.wordpress.com.

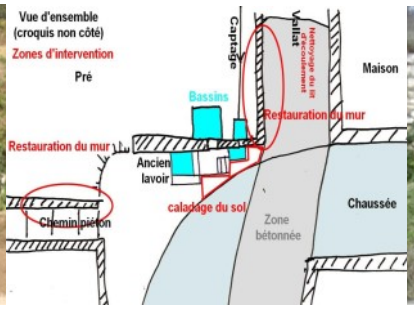

Notre navette scolaire

Depuis la rentrée scolaire de Septembre dernier, grâce à la mobilisation des parents d'élèves, de la Mairie et du Conseiller Régional Didier Claude Blanc, une navette scolaire relie désormais quotidiennement le village à l'école maternelle de Sahune. Une correspondance, assurée par le SIVOS, permet aux enfants du primaire de gagner l'école du vieux village de Sahune puis celle de Curnier. Ce service, financé par la Région AURA, est assuré par la société SRADDA au moyen d'un minibus conduit par Marine Panazol, habitante du village.

La crise climatique à Villeperdrix

Ce n'est plus une préoccupation pour le futur mais un problème urgent au présent. Le climat est de plus en plus imprévisible, avec des sécheresses, des températures nettement plus froides ou plus chaudes que les normes saisonnières, des incendies de forêt plus fréquents et plus étendus. Avec aussi des inondations et des glissements de terrain. La tendance naturelle est de se dire que ça n'arrive qu'aux autres …

Notre expérience passée n'est plus une référence. Il faut se rendre à l'évidence : n'y a aucune raison de croire que notre petit paradis ne puisse pas basculer dans l'enfer. Si nous voulons protéger notre avenir, c'est maintenant qu'il faut se préparer.

Exemples des actions concrètes

Feux de forêts : nous tous devons être conscients de l'importance d'un bon débroussaillage autour des habitations. C'est d'ailleurs une obligation préfectorale. Les personnes dans l'incapacité physique ou/et financière d'effectuer cet indispensable entretien devraient pouvoir être aidées.

Canicules : une procédure de mise à l'abri des personnes âgées ou malades pendant les heures les plus chaudes, dans des maison proches qui sont bien isolées ou dans la Salle des Fêtes avec sa climatisation . Il nous faut d'abord repérer les personnes susceptibles d'être concernées.

Tempêtes : faire l'inventaire des arbres en mauvais état dont la chute pourrait causer des dommages importants ou mettre des personnes en danger, puis les élaguer ou les abattre.

Pluies : étudier le cheminement des eaux en cas de fortes précipitations. Curer les fossés et réouvrir les parties remblayées ou embroussaillées. Commander des barrages mobiles pour détourner l'eau. Préparer des protections pour les portes des maisons susceptibles d'être inondées.

Sécheresse : La capacité des citernes d'eau potable et du canal d'irrigation et leur débit potentiel sont-ils suffisants ? Les augmenter pourrait s'avérer bien utile si les pluies sont insuffisantes dans les années à venir. Cela peut aussi venir en complément de la réserve d'eau en cas d'incendie.

Le Comité Consultatif

Depuis mi-octobre, un comité consultatif travaille sur des propositions pratiques pour proposer au conseil municipal. C'est un sujet qui concerne tous les habitants. Ce n'est pas un travail de longue haleine : les risques sont assez concrets et peuvent nous toucher rapidement.

Venus …

Nous sommes originaires de Resteigne, petit village des Ardennes Belges, non loin du Luxembourg. Pour ma part je suis âgé de 45 ans, ma compagne Micha Hombeline de 44 ans et notre fille Nora de 22 ans. Hombeline est éducatrice spécialisée, Nora étudiante et moi je suis chauffeur routier international.

A Villeperdrix, nous avons acheté la jolie petite maison de Paulette Favier, au 324 route du col de Chaudebonne.

Nous avons découvert la maison en juillet de cette année et en avons été agréablement surpris, point de vue habitation, voisinage, paysage, calme etc...

Et par la même occasion nous avons découvert votre joli village. Nous envisageons dans le futur, de nous installer dans notre petite maison pour une partie de notre vie et pourquoi pas y terminer notre vie, cela l'avenir nous le dira.

Au plaisir de vous rencontrer. Bien à vous.

Olivier Wiot

… et Revenue

Mon compagnon Andrea et moi, Nathalie, nous sommes heureux de venir nous installer à Villeperdrix, et de reprendre la gestion du Gîte d'Angèle, à la suite d'Adrien et Florent ; gîte créé par mes parents, Dominique et Jacky Donzet il y a plus de 30 ans.
Au plaisir de vous rencontrer autour d'une animation au village, pour vous faire découvrir une cuisine franco-italienne, et des pizzas traditionnelles maison.

Un saut de génération ?

Cette été se sont installés Charlotte Boulgakof et son compagnon Julio dans la maison de son grand-père à elle, François Calvat, artiste coiffeur, peintre puis sculpteur, décédé plus tôt dans l'été. La maison Calvat se situe un peu en contrebas du village, entouré d'oliviers et de lavandes.

Charlotte est la cinquième génération de coiffeur dans la famille, mais propose aussi des massages bien être et énergétique.

Julio (nom espagnol à prononcer Gulio), est d'origine Belgo-Cubaine, de formation « Technicien en pharmacie » et « Marketing numérique » à Bruxelles. Il est lui aussi passionné de nature, les plantes lui sont très familières… Ils viennent d'une expérience intense de la capitale de l'Europe ; Bruxelles de ce fait ; Leur motivation de s'installer ici est « la douceur de vivre ».

Le petit Ernest et ses parents Marie-Line et Christophe Morin, les nouveaux habitants de la maison 1060 Route de Léoux. Bienvenue!

Un grand merci

Eric et moi, par ce petit message, voulons vous remercier pour les belles années passées à Villeperdrix : nous y avons été très bien accueillis et y avons passé de très joyeux moments.
Nous y reviendrons, peut-être moins souvent que nous le pensons, mais chaque fois avec le plaisir de retrouver ce beau village et ses habitants.
Un GRAND merci à vous !

Sylvie et Eric Bajolet

Réouverture flash d'Ô Troquet

Après une longue pause depuis début 2020, le café associatif du Troquet a pu "réouvrir ses portes" en juillet 2021 pendant quelques mardis de suite.

Le 10 juin, à l'ombre du préau de la salle des fêtes eut lieu une première réunion faisant le bilan de la première année du café associatif en été 2020 et hiver 2019-2020. S'en est suivi un renouvellement du bureau pour repenser les structures de base et les buts de l'association.
Le but principal de l'association Ô Troquet étant d'offrir aux habitants de la commune une possibilité d'organiser des ateliers, des soirées débats, des cafés citoyens ou autres initiatives participatives... en plus du café associatif du mardi soir. N'hésitez pas à contacter le Troquet si vous avez des idées ou des initiatives: o.troquet@lilo.org.

La fête de réouverture du troquet le 6 juillet, avec musique live et spectacles fut un succès! Les nouvelles tables en bois de palettes, fabriquées avec l'aide des habitants du village et des guides Belges, ont bien trouvé leur place devant la salle des fêtes sous le chaud soleil du mois de juillet pour accueillir les habitants et amis de passage dans le village. Bien que la réouverture ait été brève, nous gardons espoir que cette belle initiative associative puisse bientôt reprendre son cours, pour permettre des moments d'échange et de convivialité !

Dorothée Bölling

Le Défibrillateur ou DAE

La Commune s'est dotée d'un défibrillateur qui a été installé sous le porche d'entrée de l'Auberge. En cas de besoin, le premier réflexe est d'appeler les secours, puis d'aller au plus vite chercher l'appareil, de l'ouvrir et de suivre les instructions données par un message vocal (le message est déclenché par l'ouverture de l'appareil).

Le marché « avant Noël »

Affiché comme le marché de Noël à Villeperdrix, les organisateurs étaient devenus un peu frileux à cause de l'avalanche d'arrêtés préfectoraux sur les conditions sanitaires, mais finalement ce marché citoyen s'est déroulé sans aucun problème. Il étaient neuf stands de producteurs et artisans, tous habitants de Villeperdrix. L'ambiance était festive, avec un feu de bois, des châtaignes à griller, du vin chaud, une excellente soupe de courges avec des ingrédients secrets, un peu de musique. Environ 80 intéressés sont venus au fil de cet après-midi.

Et si c'était ça Noël ?

Juste une pause de quelques heures loin des vents mauvais et du fracas ambiant.

Juste la découverte de talents multiples, l'expression des savoir-faire et des diverses personnalités.

Juste la saveur des épices et le goût des châtaignes grillées de l'enfance.

Et une petite fierté bien légitime en entendant des visiteurs de passage dire : « Pour un si petit village, toutes ces productions, c'est incroyable ! »

Catherine Perrouse

Trois mariages

2021, la mairie à été témoin de trois mariages. Tout d'abord, c'étaient Bérénice Fine et Christian Tessier de la ferme Hysope et Capucine à Léoux, une mariage qui s'est déroulée dans la salle de la Mairie.

Plus tard dans l'année, Séverine Bonechere et Baptiste Lafoux, se sont mariés. Les parents à lui ont une 2e maison à Léoux.

Puis ce fût le tour d'Amélie Bénard et de Ludovic Plantevin, le fils de Martine et Gérard Plantevin (l'ancien maire). Ludovic est le chef du restaurant « La Détente » à Vinsobres.

Cécile prend sa retraite

Cécile Gauthier, notre secrétaire de Mairie, a confirmé son départ en retraite au 30 Juin 2022. Fidèle au poste chaque Jeudi depuis 25 ans, c'est une page de l'histoire communale qui va se tourner. Nous aurons l'occasion de marquer son départ courant Juin, en espérant que les règles sanitaires le permettront. Mme Aurore Monnier, qui sera sa remplaçante, commencera dès le mois de Février afin que le relais se fasse dans de bonnes conditions. Mme Monnier, maman d'une petite fille de 7 ans, habite Condorcet et est déjà la secrétaire de notre SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la vallée de l'Eygues) ainsi que du Syndicat des Eaux du Bentrix à St Ferréol.